

**Lettre de décision
GUINEE**

Soutien de Gavi pour l'achat de tests de diagnostic et de fournitures de diagnostic pour la fièvre jaune

Cette Lettre de Décision forme une partie de l'Accord Cadre de Partenariat (ACP), et ensemble avec l'ACP, elle définit les termes du programme. Tout terme utilisé dans cette Lettre de Décision mais non défini aura la signification donnée à ce terme dans l'ACP. La version en langue anglaise de la présente lettre de décision prévaudra dans le cas d'un conflit avec les termes rédigés dans une autre langue.

1. Pays : Guinée

2. Numéro d'allocation : GIN-YF-DIAG

3. Date de la Lettre de Décision : 30 juin 2023

4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat (l'«ACP») : 08 juillet 2013

5. Titre du programme : Soutien au renforcement des capacités de diagnostic de la fièvre jaune

6. Descriptif du programme :

Le programme offre un mécanisme d'achat pour améliorer la disponibilité des réactifs de diagnostic de la fièvre jaune, des équipements, des kits de test et des fournitures de laboratoire dans les pays africains qui sont à risque élevé ou à risque modéré de fièvre jaune et qui peuvent bénéficier d'un soutien de Gavi.

Les produits proposés dans le cadre de cette Lettre de décision sont :

- Kits de détection IgM spécifique à la fièvre jaune Mac-HD ELISA
- Fournitures pour les tests IgM fièvre jaune MAC-HD ELISA
- Tests de diagnostic rapide (TDR) IgM pour la fièvre jaune
- Kits de test PCR pour la fièvre jaune
- Kits d'extraction d'ARN viral à utiliser avec les tests PCR pour la fièvre jaune
- Fournitures pour les tests PCR

Le soutien de Gavi au programme ne comporte aucune composante financière.

Destination finale pour l'expédition des marchandises : Dr KIPELA, WHO REPRESENTATIVE, WHO / OMS, Quartier Donka, CITE MINISTERIELLE, Code Postal 817, Conakry, Guinea.

Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter :

- Les directives de Gavi pour le soutien aux diagnostics de fièvre jaune ainsi que le formulaire de demande de diagnostic de la fièvre jaune sont disponibles en contactant votre Responsable pays Gavi ou sur le site web de Gavi à l'adresse suivante : <https://www.gavi.org/fr/notre-soutien/directives>
- La proposition du pays approuvé pour le soutien de Gavi pour l'acquisition de Test de diagnostics de la fièvre jaune ainsi que le rapport du Comité d'examen indépendant (CEI) sur ladite proposition et toute demande d'éclaircissements de leur part.

7. Durée du programme : 2020-2023**8. Classification des investissements communs :** Gavi – 100% investissement ; pays – 0% investissement**9. Budget du programme** (indicatif) : Montant du budget prévisionnel approuvé par Gavi dans le cadre du programme.

Note : La valeur des produits octroyés aux pays comprend les frais d'expédition et de livraison, hors taxes et droits de douane, et peut être supérieure ou inférieure à ces montants approuvés, sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat et politiques de Gavi.

	2020	2021	2022	2023	Total
Budget du programme de Gavi (\$USD)	\$60,048.88	\$28,092.00	\$7,299.00	\$24,064.91	\$119,504.79

10. Nombre indicatif des différentes fournitures pour les tests de diagnostic de la fièvre jaune fournies au pays via cette Lettre de décision :

Articles pouvant être achetés avec des fonds Gavi dans le cadre de ce programme	Nombre total approuvé pour 2023
Kits de détection IgM spécifique à la fièvre jaune Mac-HD ELISA ¹	1
Ensemble A de fournitures pour les tests IgM fièvre jaune MAC-HD ELISA ²	1
Ensemble B de fournitures pour les tests IgM fièvre jaune MAC-HD ELISA ³	1
Kit de tests de diagnostic rapide (TDR) IgM pour la fièvre jaune ⁴	6
Kits de test PCR pour la fièvre jaune ⁵	5
Kits d'extraction d'ARN viral à utiliser avec les kits de test PCR de la fièvre jaune ⁶	1
Fournitures pour les tests PCR ⁷	1

¹ Un kit ATCC YF MAC-HD est suffisant pour tester 240 échantillons.

² Ensemble A contient : réservoirs pour réactifs, embouts de pipette et les portoirs de microtubes.

³ Ensemble B contient : tube à essai pour dilution et tubes de stockage cryogénique.

⁴ Chaque boîte de TDR IgM pour fièvre jaune contient 25 tests individuels.

⁵ Un kit PCR est suffisant pour tester 96 échantillons.

⁶ Un kit d'extraction d'ARN est suffisant pour 250 réactions.

⁷ Le set de fournitures contient : embouts de pipette, des microtubes PCR, des capuchons optiques PCR, des tubes coniques et des sacs pour matières contaminées.

11. Fournitures supplémentaires : Les quantités de fournitures approuvées se basent sur le nombre d'échantillons qui devraient être analysés sur une période de 12 mois au regard des besoins estimés au moment de l'envoi de la présente lettre de décision. En ligne avec les recommandations du Comité d'examen indépendant de Gavi, Gavi a également approuvé des fonds pour répondre au besoin en cas de foyers épidémiques : \$83,742 pour l'achat de fournitures supplémentaires pour les tests IgM de la fièvre jaune et \$57,638 pour l'achat de fournitures supplémentaire pour les tests PCR.

Ceux-ci seront mis à la disposition de tous pays bénéficiant d'un soutien de Gavi pour l'acquisition de diagnostics de la fièvre jaune en cas d'apparition de foyers épidémiques de fièvre jaune au cours de la période couverte par la présente lettre de décision. Si l'OMS notifie Gavi d'un tel foyer et que celui-ci est confirmé en laboratoire, le pays pourra alors demander une allocation supplémentaire de fournitures, au-delà des volumes notifiés dans la présente lettre de décision, pour des fournitures à utiliser en cas de foyer épidémique. Cette allocation supplémentaire consistera en :

- 4 Kits de détection IgM spécifique à la fièvre jaune Mac-HD ELISA
- 4 Ensemble A de fournitures pour les tests IgM fièvre jaune MAC-HD ELISA
- 1 Ensemble B de fournitures pour les tests IgM fièvre jaune MAC-HD ELISA
- 24 Kit de tests de diagnostic rapide (TDR) IgM pour la fièvre jaune
- 5 Kits de test PCR pour la fièvre jaune
- 1 Kit d'extraction d'ARN viral à utiliser avec les tests PCR
- 1 Fournitures pour les tests PCR

Bien que Gavi ait approuvé ce financement supplémentaire, l'accès au pays à ce financement supplémentaire est dépendant du fait que ce financement pour l'usage de fourniture dans un contexte épidémique n'ait pas été déjà utilisé par d'autres pays confrontés à une épidémie de fièvre jaune déclarée par l'OMS à la date à laquelle le pays soumet sa demande pour l'épidémie à Gavi.

12. Agence d'achat : Les fournitures et le matériel de laboratoire de la fièvre jaune, financés par Gavi, sont achetés uniquement par l'intermédiaire de la Division des Approvisionnements de l'UNICEF. Gavi débloquent chaque année les fonds approuvés pour l'achat des fournitures par le pays à la Division des Approvisionnements de l'UNICEF.

13. Exigences en matière de rapports :

Le laboratoire national du pays pour la fièvre jaune établira un rapport d'information précis et dans les délais sur l'activité et la performance des tests de la fièvre jaune comme demandé par le réseau de laboratoires pour la fièvre jaune de l'OMS, incluant notamment le nombre de prélèvements reçus et analysés, les résultats d'analyses, la rapidité du processus d'analyse global et les différentes étapes de ce processus, ainsi que les problèmes rencontrés lors de la réalisation des tests de la fièvre jaune. Le laboratoire national de la fièvre jaune du pays communiquera également des informations sur les conditions d'expédition, telles que le suivi des températures d'expédition, comme demandé par UNICEF SD. Pour simplifier le suivi et éviter les doublons, Gavi s'appuiera sur les informations fournies par l'OMS pour éclairer les futures décisions concernant le renouvellement du soutien à l'achat des réactifs, fournitures et matériels de diagnostic de la fièvre jaune pour chaque pays.

14. Autres conditions : En plus des conditions définies dans l'ACP, les modalités et conditions suivantes s'appliquent au programme :

Il convient de rappeler au pays qu'il sera entièrement responsable de la réception, du dédouanement et de la mise à disposition d'une exonération ou, en l'absence d'exonération, du paiement de toutes taxes ou autres droits pour chaque envoi de tests de diagnostic, d'équipement et de fournitures pour la fièvre jaune. Le pays doit fournir à l'UNICEF SD une confirmation de cette exonération de taxes ou, en l'absence d'une telle exonération, une confirmation de son engagement à payer les taxes, droits de douane ainsi que tout document nécessaire pour l'importation spécifique au pays avant que l'UNICEF n'organise l'expédition des tests de diagnostic, des équipements, et des fournitures pour la fièvre jaune. Si le pays doit apporter des modifications imprévues aux calendriers de livraison, par exemple en cas de force majeure, le gouvernement doit élaborer un protocole d'écart pour documenter ces cas et inclure toute incidence financière de ces variations. Le gouvernement sera responsable de ces coûts.

Sur la base des informations figurant dans la demande de soutien du pays à l'achat de produits de diagnostic de la fièvre jaune, Gavi indiquera à l'UNICEF que la destination finale pour l'expédition de marchandises est celle qui est indiqué sous le point 6 de cette Lettre de décision, à moins que le pays n'identifie une destination finale différente dans un rayon de 75km du point d'entrée au pays dans les 14 jours ouvrables suivant la notification de la présente lettre de décision.

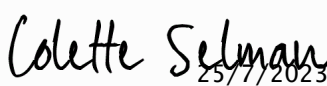
Les laboratoires nationaux de santé publique de référence pour la fièvre jaune devraient demander à UNICEF uniquement les quantités de tests et de fournitures nécessaires pour tester les échantillons qu'ils reçoivent effectivement, jusqu'aux montants autorisés pour le financement de Gavi. Si moins de fournitures que prévu sont suffisantes pour tester le nombre réel d'échantillons reçus, les laboratoires de santé publique des pays ne devraient pas demander à l'UNICEF SD la quantité totale de consommables de diagnostic de la fièvre jaune autorisée pour le financement de Gavi.

L'utilisation du soutien de Gavi indiqué dans cette lettre sera soumis à un contrôle de performance.

Au nom de Gavi

Signée par

DocuSigned by:


25/7/2023
BE4B434378DD46E...
Colette Selman

Directrice des Pays Prioritaire et Standard